

Téléconférence sectorielle – Questions-réponses pour les sessions de l'été 2025

Mercredi 18 juin 2025, de 13 h à 14 h et de 18 h à 19 h

Remarque : *Les questions n'apparaissent pas dans l'ordre dans lequel elles ont été posées, mais par thème ou catégorie. Les questions et les réponses ont été révisées afin de clarifier les choses.*

Consultations (responsable : Erika Robinson, cheffe de projet)

Q1 – Est-ce que les informations figurant à l'heure actuelle sur le site ednet.ns.ca seront transférées sur le nouveau site?

R1 – Oui! Notre but est que toutes les informations sur l'éducation et la garde des jeunes enfants (EGJE) pour les familles, le personnel éducatif et les exploitantes et exploitants des services agréés soient accessibles à partir d'une seule et même page d'accueil.

Q2 – Est-ce que je peux participer à la mise à l'essai du niveau site Web pour l'EGJE?

R2 – Nous enverrons bientôt par courriel un formulaire pour les volontaires qui souhaitent y participer. Nous invitons les familles, le personnel éducatif et les exploitantes et exploitants des services agréés partout dans la province à participer au processus et à nous faire part de leurs réactions aux fonctionnalités proposées pour le nouveau site.

Initiatives de création de nouvelles places et progrès accomplis (responsable : Krystal Therien, directrice des opérations)

Q3 – Est-ce que les programmes agréés de prise en charge avant et après l'école qui fonctionnent dans une école élémentaire ont la possibilité d'offrir le PPECAAE?

R3 – Oui, du moment qu’il s’agit d’un prestataire de services à but non lucratif. À l’heure actuelle, il existe encore des restrictions concernant l’élargissement des services à but lucratif.

Q4 – Est-ce que le PPECAAE va passer à un tarif de 10 dollars par jour en moyenne, comme les services agréés d’EGJE?

R4 – Nous sommes en train d’examiner les grilles tarifaires dans tous les domaines, en fonction des fonds disponibles à l’échelon provincial et des utilisations autorisées des fonds de l’ACNEAGJEC pour les enfants âgés de moins de six ans. Nous aurons de plus amples informations dans les mois qui viennent, une fois que nous aurons progressé dans notre travail sur notre modèle de financement du fonctionnement.

Qualité, innovation et formation (responsable : Hoa Truong-White, directrice de la qualité, de l’innovation et de la formation)

Q5 – Est-ce que vous pouvez confirmer combien de diplômées et diplômés des collèges de la Nouvelle-Écosse prévoient travailler dans le secteur et combien comptent poursuivre leurs études et se procurer un baccalauréat en éducation?

R5 – Le ministère de l’Enseignement postsecondaire est en mesure de fournir certaines indications concernant les diplômés qui ont un emploi dans leur domaine de formation. Nous recevrons ces informations à la fin de l’été ou au début de l’automne. Nous n’avons pas d’informations sur le nombre de personnes qui poursuivent leurs études pour se procurer un baccalauréat en éducation.

Q6 – Allez-vous offrir prochainement un programme de niveau avancé?

A6 – Notre priorité actuelle est de réexaminer de façon plus générale les initiatives relatives à la main-d’œuvre, en vue d’éclairer notre plan d’action pour l’accord à l’échelle du Canada pour 2027–2031. Nous n’allons pas offrir de nouvelle cohorte pour ce programme à ce stade.

Modèle de financement du fonctionnement (responsable : Leslie Power, cheffe de projet)

Q7 – Quand aurons-nous de plus amples informations sur les détails du modèle de financement du fonctionnement?

R7 – Nous sommes en train d’appliquer divers scénarios pour le modèle de financement aux données financières réelles fournies par les exploitantes et exploitants des services agréés dans leurs rapports annuels des années précédentes. Nous allons continuer de perfectionner à la fois le modèle et les données utilisées en vue de produire des observations exactes et pertinentes. Dans cette optique, nous allons envoyer aux prestataires de services un nouveau modèle pour le rapport annuel à partir de 2024–2025. Ce nouveau modèle sera fourni aux prestataires de services **XXXXX** et il servira d’approche cohérente et standardisée pour le rassemblement des données à utiliser dans le modèle de financement.

Les conclusions de la phase actuelle du travail serviront de guide aux recommandations sur les politiques et à la consultation du secteur. Avant de passer à la mise en œuvre, nous effectuerons une consultation générale auprès du secteur, en vue de fournir de plus amples détails et de recueillir les réactions des uns et des autres.

Services numériques (responsable : Josh Mitton, directeur du projet des solutions numériques)

Q8 – Avez-vous de plus amples informations à fournir sur le registre des EPE?

R8 – Le registre des EPE fournira aux EPE une plateforme numérique pour la classification et pour la communication directe avec le ministère. Le but est de simplifier le processus de classification et de communication et de rendre les démarches plus faciles.

Autres

Q9 – On a parlé par le passé du passage d’un modèle axé sur la classification à un modèle axé sur l’agrément pour les EPE. Avez-vous des nouvelles à ce sujet?

R9 – Nous sommes toujours en train d’examiner cette question, mais il n’y a pas dans l’immédiat de projet de transition, parce que nous nous intéressons de façon plus générale au réexamen des initiatives relatives à la main-d’œuvre dans le cadre du travail sur le plan d’action à l’échelle du Canada pour 2027–2031, ainsi qu’aux projets prioritaires, comme celui des services numériques et celui du modèle de financement du fonctionnement.